L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 32 RUE DU CHARTRES

NOUVELLE-ORLÉANS.

JEUDI MATIN, 2 MARS.

LES ÉLECTIONS EN FRANCE.—Nous nous étions évidemment trompés en annonçant que les élections pour les 105 scrutins de ballotage en France, devaient avoir lieu dimanche dernier, puisque le télégraphe n'en a pas parlé depuis. C'est donc dimanche prochain que ces élections auront lieu.

Voici une dépêche qui ne nous a pas été transmise :

Londres, 28 février—Une dépêche de Paris au *Standard* annonce que M. Chaufour, candidat républicain, se retire en faveur du duc Decases. La lutte se poursuivra entre ce dernier, et M. Raoul Duval.

Voici quel avait été le résultat du premier tour de scrutin : Decases 3819, Chaufour 3312 et Raoul Duval 3,492. La retraite de M. Chaufour paraît donc assurer l'élection du duc Decases.

CONDAMNATION DU JOURNAL LA FRANCE.—Voici le jugement rendu par le tribunal correctionnel de la Seine dans l'affaire du journal *La France* poursuivi pour "fausses nouvelles publiées avec mauvaise foi."

Attendu que le journal la *France*, dans son numéro du 3 février 1876, a publié un article commençant par ces mots: "Nous sommes en mesure de donner quelques explications" et finissant par ces mots: "Qu'il n'accepterait d'autres fonctions que celles de gouverneur de la Banque."

Que le même journal a publié, dans son numéro du lendemain 4 février, un article commençant par ces mots: "*L'Agence Havas* dément la nouvelle que nous avons donnée," et finissant par ceux-ci : "Nous apporterons au besoin des preuves nouvelles;"

Que le premier de ces articles contient notamment les passages suivants : "Dans le conseil des ministres qui a été tenu hier, dans les conciliabules partiels qui ont eu lieu aujourd'hui, M. Buffet a nettement déclaré à ses collègues l'intention de se démettre de ses fonctions. Avant M. Buffet, c'est M. Dufaure, président de la République qu'il ne resterait au ministère que jusqu'au 21 février, voulant, une fois les élections finies, reprendre sa liberté," et plus loin : "Comme confirmation de ce qui précède, nous pouvons annoncer que le président de la République, ayant témoigné à M. Buffet le désir de l'appeler à quelque nouveau poste de confiance, le ministre de l'intérieur avait déclaré qu'il n'accepterait d'autres fonctions que celles de gouverneur de la Banque ?"

"Dans le numéro du 4 février, on lit notamment : "L'*Agence Havas* dément la nouvelle que nous avons donnée hier de la démission de M. Buffet. Notre réponse sera courte : Nous maintenons ce que nous avons annoncé;"

Qu'on lit encore : "Que l'*Agence Havas* nous démente, nous maintiendrons notre affirmation et nous apporterons au besoin des preuves nouvelles."

Attendu que les faits énoncés dans l'un et l'autre des deux articles incriminés sont faux et mensongers, aussi bien que le compte rendu d'où ces faits ont été puisés dans le sein du conseil des ministres, compte rendu purement imaginaire, que l'auteur qui aurait eu lieu entre le président de la République et le président du conseil, ainsi que la détermination de M. le ministre de l'intérieur de se démettre de ses fonctions, et la déclaration qu'il aurait faite qu'il n'accepterait d'autres fonctions que celles de gouverneur de la Banque.

Attendu que la mauvaise foi qui a inspiré le rédacteur desdits articles est manifeste ;

Que formellement démenti par l'*Agence Havas*, le journal la *France*, affirmant de nouveau les faits annoncé par lui, et prétendant avoir plus d'autres preuves à la vérité, a répondu qu'il apporterait au besoin des preuves nouvelles;

Qu'aucune preuve n'a été apportée, aucune note produite, aucun document fourni, soit au moment de la publication des dites articles, soit postérieurement;

Que vraiment il est allégué que la nouvelle de la démission de M. le ministre de l'intérieur avait été puisée dans le journal le *Patriote albigeois* que dans le *Times* ;

Qui suffit de rapprocher les deux articles incriminés des articles indiqués des divers journaux susnommés pour se convaincre que le fait annoncé comme certain et prochain, et avec des détails précis par le journal la *France*, n'avait été inséré par le journal le *Patriote albigeois* que comme éventuel et pouvant être la conséquence de tels ou tels événements politiques ;

Qu'en publiant les deux articles ci-dessus cités et non signés, Auvray, gérant du journal la *France*, a commis le délit de publication de fausses nouvelles et ce de mauvaise foi ;

Que les faits délictueux empruntent une gravité particulière aux circonstances mêmes dans lesquelles ils ont été accomplis, qu'à la veille des élections générales la fausse nouvelle, deux fois publiée par le journal la *France*, n'avait d'autre objet que d'égarer l'opinion publique, que cela est si vrai que dans la réponse, en date du 4 février, du journal la *France* à l'article de l'*Agence Havas*, on lit ces mots : "Que penseraient les préfets s'ils savaient que le ministre de combat se retire" ; et plus loin : "Déjà quelques uns hésitent" ;

Par ces motifs,

Faisant application à Auvray des art. 15 du décret du 17 février 1852 et 5, paragraphe 3, de la loi des 2 et 3 janvier 1872, dont lecture a été donnée; ayant égard aux circonstances atténuantes et usant de la faculté accordée par l'art. 463 du code pénal, conformément à l'art. 15 de la loi du 11 mai 1868 ;

Vu l'article 20 de la loi du 26 mai 1819 ;

Condamne Auvray à 1000 fr., d'amende;

Ordonne l'insertion du présent jugement dans le journal la *France*, en tête du premier numéro qui paraîtra après les délais de l'appel.

UNE LETTRE DE MR. HAUSSMANN.—Voici une lettre que M. Haussmann avait écrite au maréchal Mac-Mahon avant l'élection. Les parisiens qui doivent tant à Mr. Haussmann, dont le nom restera attaché en dépit de tout aux embellissements de Paris et passera à la postérité, ont en l'ingratitude de ne pas l'élire et Mr Haussmann a retiré sa candidature, ne voulant pas courir les chances d'un second scrutin.

Monsieur le maréchal,

Ma candidature à la députation, dans le 1er arrondissement de Paris, a été posée en mon absence et à mon insu, mais dans des conditions qui ne me permettaient pas de la décliner. Si des électeurs de cet arrondissement, où mon administration a marqué son passage plus que partout ailleurs, s'associent aux sentiments de ceux qui ont assez compté sur mon dévouement aux intérêts parisiens pour en disposer et me conférer le mandat de les représenter, je l'accepterai résolument, quelle que soit ma répugnance à rentrer dans la vie publique.

Par là même, le sens de ma candidature me semble nettement défini; elle est essentiellement parisienne; si elle ne pouvait conserver ce caractère, sa raison d'être disparaîtrait à mes yeux.

Je ne voudrais, dès lors, en devoir le succès à l'appui exclusif d'aucun parti; mais ce que je veux encore moins, c'est obtenir le suffrage ou le concours de personne grâce à une équivoque; c'est pourquoi je dis hautement de quelle manière je comprends le mandat politique dont je serais honoré.

Je nécrois pas, monsieur le maréchal, avoir besoin de rappeler à votre loyauté les devoirs que mon passé m'impose. Je n'ai pas seulement gardé un souvenir reconnaissant des bontés personnelles de l'Empereur, j'avoue sans hésitation que je regrette le régime auquel la France a dû de longues années de calme et de prospérité; Paris, sa transformation et sa splendeur. Mais je déclare avec la même franchise que je ne saurais à entraver, par mon hostilité systématique, l'œuvre dont les grands pouvoirs publics sont chargés de poursuivre l'organisation.

Je mi pas appelé de mes vœux la Constitution républicaine qui nous régit. Elle aurait, à bon droit, une toute autre autorité si elle reposait sur une manifestation directe de la volonté de la nation. Elle existe cependant, et, l'application doit en être faite avec une entière bonne foi, pour qu'il soit permis d'apprécier sainement, par ses résultats mêmes, les garanties de sécurité que, dans le présent et dans l'avenir, elle peut offrir au pays.

J'ai pensé, monsieur le maréchal, que mes anciennes et excellentes relations, et l'affectueuse estime que vous n'avez cessé de me témoigner, me commandaient cette communication. Ce serait ma profession de foi, si j'en avais une à faire.

Je vous prie, dans tous les cas, de trouver bon que je la rende publique, afin que personne dans aucun parti n'ignore les sentiments qui m'animent à votre égard et ne se méprenne quant à l'attitude que, député de Paris, j'entendrais avoir vis-à-vis de votre gouvernement.

Veuillez agréer, monsieur le maréchal, l'hommage de mon profond respect.

Baron HAUSSMANN.

Paris, 9 février 1876.

—Bernadille, du *Français*, proteste contre la véracité du proverbe : "le ridicule tue en France."

Qu'on donne a formulé un jour le fameux axiome : "le ridicule tue en France?" Quel est le réactionnaire, l'aristocrate, le personnage arriéré qui a imaginé cela? Démodé! l'aphorisme gothique, usé sur toutes les coutures, passé au rang des vieilles lunes. Le ridicule tue! c'était bon du temps de la monarchie; sous la République, il fait vivre!

Demandez en des nouvelles à M. Floquet, à M. Bonnet-Duverdier, à M. Jobbé-Duval, à M. Edmond Magnier, au docteur G. Martin, au citoyen Gropo et même à l'auteur de la centenaire aux délégués des trente-six mille communes de France. Si M. Gagné était plus franchement radical, il serait sûr de son affaire. Demandez M. Ménier à une point désespérer; le malheur est qu'il ait fait jadis de bon chocolat; s'il n'avait fait que de mauvaises brochures et des discours extravagants, il serait élu tout de suite.

—On nous annonce la publication prochaine d'un nouveau manifeste de Victor Hugo.

Dans ce document, qui paraîtrait veille même du 20 février, le poète s'adresse aux électeurs législatifs, comme il s'est déjà adressé, au nom de Paris-capitale, aux électeurs sénatoriaux.

SPECTACLES, BALS, &c.

Théâtre de l'Opéra.
COMÉDIE FRANÇAISE.
AVANT DERNIÈRE SEMAINE.
Jeudi, Matinée à Midi.
LA DAME AUX CAMÉLIAS.
JEUDI SOIR, 2 MARS.
Positivement la dernière soirée.
LES DEUX ORPHELINES.
Vendredi, 3 mars;
LES JOCRISSES DE L'AMOUR.
Samedi soir, 4 mars.
LES PATTES DE MOUCHES.
Mardi prochain 7 mars.
Grande représentation extraordinaire au bénéfice de JULIETTE CLARENCE.
LE SPHINX.
On commencera par
LES SONNETTES.
29 fév—

Théâtre des Variétés.
de Mme CHANFRAU.
Au coin des rues Canal et Dauphine.
LE THÉATRE DES DAMES
Sous la direction de Mme F. S. Chanfrau et de Mr C. W. Tayleure.
Le grand comédien,
Mr FRANK S. CHANFRAU,
("Duke of Arkansas")
Dans une des plus belles pièces,
SAM
Tous les soirs, Mercredi, Et Samedi, matinée.
Ecrite pour Mr Chanfrau et jouée par lui 300 fois à New York.
Prix, le soir—35, 50, 75 cts. et $1.
Rien d'extra pour les sièges réservés.
Matinée, 50 cts. (avec sièges réservés) pour toutes les parties de la salle.
26 fév—

Salle de l'Exposition.
Mardi soir, 7 mars 1876.
L'HON. JEFFERSON DAVIS
Haranguera
LA SOCIÉTÉ LOUISIANAISE DES VÉTERANS DE LA GUERRE DU MEXIQUE,
au profit de la caisse de secours de la Société.
Le sujet sera
THE MEXICAN WAR AND ITS RESULTS.
Prix du billet.....50 Cts.
☞ Le secrétaire et les comités seront, tous les jours, au No 53 de la rue St-Charles, (à côté des bureaux du Western Union Telegraph) pour vendre les billets et donner tous les renseignements qu'on pourra désirer.
J. BENJ. CHANDLER, Secrétaire.
27fév—au 7 mars.

Département des Finances.
Hôtel de Ville,
Nouvelle-Orléans, 5 février 1876.
LES comptes de taxes de 1875 seront prêts et livrés à dater de LUNDI 7 du courant. Il sera alors une réfaction (rebate) de deux et demi pour cent sur tous les comptes payés jusqu'au 20 du courant, inclusivement; 2 pour cent sur tous les comptes payés jusqu'au 29 du courant, inclusivement; un pour cent durant le mois de mars—après quoi il y aura dix pour cent d'intérêt par an et les frais.
EDWD. PILSBURY,
6 fév—au 31 mars Administrateur.

Banque Mechanics and Traders.—Nlle-Orléans, 10 février 1876.—Aujourd'hui, à une réunion des actionnaires, un dividende de (4) quatre pour cent sur le capital a été déclaré payable aux actionnaires à dater de LUNDI, 14 du courant.
MOSES HARRIS,
11fév—1m Caissier.

Le Docteur Ferrière
ENTREPREND, avec succès, la guérison de toutes les maladies chroniques. 214, rue Delord, entre Burmaster et Carondelet. Consultations: de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi. 20nov—1an.

Dr. ALFRED MERCIER,
CONSULTATIONS tous les jours, de 10 heures à midi, 240 rue Girod, entre Baronne et Dryades.
Résidence 181 rue du Camp, encoignure Sulte

Avis.

NOUVELLEMENT REVENU à la Nouvelle-Orléans, je sens la nécessité de rappeler à mes anciens clients et amis que j'ai pratiqué la médecine et la chirurgie pendant vingt ans; je désire aussi leur faire savoir que j'ai étudié la pratique en France pendant dix-sept ans. Durant cette longue période—j'ai comparé les différentes méthodes de traitement des maladies des voies respiratoires, et principalement la tuberculose, la Bronchite, la Phthisie Pulmonaire, Larynxite, Pleurésie, etc. Ce que j'écris aujourd'hui est destiné à faire ressortir l'avantage des inhalations à la thérapeutique de ces maladies.

L'objet de ce travail n'est pas de faire connaître un moyen nouveau ou solitaire de montrer l'importance d'un procédé bien connu qui a déjà reçu quelques applications heureuses. Loin de moi l'intention de déposséder un procédé dont le mérite unique est de faire connaître les applications récemment qu'il faites en France de l'administration de médicaments directs aux poumons, dans le but d'un vaporisateur nouveau qui me sert avantageusement pour l'application de principes déjà préconisants.

On n'est donc pas comme inventeur que je propose l'inhalation, mais comme praticien convaincu qu'il peut y apporter quelque soulagement à ceux qui souffrent de maladies du poumon, par l'aide des moyens que je préconise.

L'idée d'employer l'inhalation dans le traitement des affections des voies respiratoires a reçu depuis longtemps sa consécration pratique.

En France, le docteur Libermann a lu à la Société Médicale des Hôpitaux de Paris, un mémoire très intéressant sur les inhalations du chlorure d'ammonium dans les affections chroniques des voies respiratoires.

Le docteur Cheron, à Paris, se sert des essences ordinaires pour arrêter la destruction ulcéreuse des poumons, et attribue à son procédé une grande puissance.

Moi-même, en 1874, j'ai publié à Toulouse une brochure intitulée: "Quelques mots sur le traitement le plus avantageux pour la curation des maladies des voies respiratoires." Dans cet ouvrage j'ai constaté avec satisfaction le retour à la santé de phthisiques traités par inhalations, et les moyens hygiéniques.

Monsieur le docteur de Pietra Santa, dans un volume publié en 1875 : "Traitement rationnel de la phthisie pulmonaire", au paragraphe 7 du traité de l'inhalation, non-dit qu'il y attache une grande importance, et à la page 38 de son ouvrage il ne fait pas moins de mention de l'emploi des moyens que j'ai préconisés dans la dernière période de la phthisie pulmonaire.

Grâce aux nombreuses observations, et aux travaux publiés de nos jours, l'innocuité des inhalations dans certaines conditions bien déterminées prennent place dans la thérapeutique usuelle des maladies des voies respiratoires.

Je pratiquerai des inhalations rue de Chartres No 215 à tout heure du jour, et des consultations pour toutes espèces de maladies, de midi à 2 heures.
16fév—1m. DR. M. ESCOURAS.

TOUX, RHUMES, ASTHME,
"Un rhume négligé est une phtisie commencée."
Demandez le BAUME PECTORAL DES SAUVETS INDIENS de LAPLACE et n'acceptez nulle autre. Ce Baume du Canada, ou cet indien remède qui renferme toutes les remarquables propriétés du Navet Indien pour les affections des poumons.
Préparé et à vendre par
R. LAPLACE, Pharmacien,
21 et 25 Champs Elysées. Prix du flacon, 1 fr. On le trouve aussi dans les principales pharmacies.

Avis de Société,
LES soussignés ont formé, aujourd'hui une Société sous la raison SELLE & MALORIE, pour faire des affaires en banque et propriétés foncières en général.
Leur bureau est au No 50 de la rue Royale.
ARMAND SELLE,
PIERRE MALORIE.
6 fév—

L. GIROT,
Marchand-Tailleur,
11 ..... rue du Camp 11
ANNONCE à sa nombreuse clientèle et au public en général qu'il vient de recevoir une grande variété d'étoffes de haute nouveauté, des plus distinguées et de première qualité. Ses prix seront comme par le passé, réduits selon la qualité des articles.
Toutes les bourses trouveront pour du comptant, élégance, solidité et bonne coupe garantie, car tout est coupé par lui-même. Désirant abandonner le linge fait pour ne s'occuper seulement que de la commande, il y a avantage de venir visiter son stock de linge fait avant qu'il ne l'écoule entièrement
ANT. CARRIÈRE, O. CARRIÈRE,
E. L. CARRIÈRE. CHAS. J. CARRIÈRE
1fév—3m

A. Carrière & Sons,
Négociants-Commissionnaires,
ENCOIGNURE ROYALE ET DOUANE.
Avances libérales sur consignations à nos amis de Londres, Liverpool, le Hâvre et Bordeaux.
27sept—1an

MEUBLES! MEUBLES!
Vente pour liquidation.
CHARLES RAYMOND, Marchand de Meubles, au No 51, rue Royale, coin Bienville, Nouvelle-Orléans, étant obligé de se retirer des affaires pour cause de santé, OFFRE DE VENDRE SON STOCK DE MEUBLES EN GROS OU EN DÉTAIL, à des prix très modérés.
Il a en magasin de très jolis sets de Chambre à Coucher, sets de Salon et ameublements de salle à manger en
BOIS de ROSE,
BOIS d'ACAJOU,
BOIS de NOYER,
BOIS de CHÊNE, et en
BOIS D'IMITATIONS.
Aussi, un joli assortiment de Meubles Ordinaires qu'il vendra aux prix les plus réduits.
Venez vous assurer par vous-mêmes en venant au No 51 rue Royale, coin Bienville, où ils verront le stock et seront convaincus que les prix sont très réduits et raisonnables. 1l schtaSAY

CHARBON!
COAL B. & C. TYLER, au No. 9 de la rue Carondelet, livrent du charbon Pittsburg, Anthracite et Cannel aux familles, aux fabriques, aux bateaux, etc. Aux plus bas prix du marché. 1er sept—6m

Hv. J. MONTAGNET,
(Successeur d'ALP. LAINÉ, agent)
COAL MARCHAND DE CHARBONS
Pittsburg, Anthracite et Cannel Anglais.
Il approvisionne promptement les familles et les bateaux à vapeur. Son dépôt est sur la Levée, rue Common près Carondelet, Nlle-Orléans. Les ordres sont reçus à l'un ou l'autre endroit. Il vend le charbon au prix courant du marché et le livre, sans frais de charroi, dans toutes les parties de la ville 1er sept—6m

Fabrique du Sud,
Nouvelle-Orléans, 24 juillet 1875.
Citoyennes de la Nlle-Orléans et de la Louisiane.—J'établis en ce moment, une fabrique de chaussures. Je ne vous demande que votre patronage. Je m'engage à vous contenter, sous le rapport de la modicité des prix et de la qualité des matériaux, mieux que ne pourrait le faire aucune autre manufacture de l'Est.
Vous savez qu'il y a parmi vous un grand nombre d'ouvriers et d'artisans qui n'ont pas de travail et sont dans l'impossibilité de nourrir leurs femmes et leurs enfants. Nous devrions avoir toute espèce de fabriques locales, les diriger nous-mêmes et nous soutenir les uns les autres. Nous savons des millions de piastres au Nord et l'Ouest.
Je tais des chaussures depuis vingt-cinq ans.
Je signale le sujet à l'attention de la communauté.
JOHN HANSEN,
29 août—6mois. Au No 35 de la rue du Canal.

SPECTACLES, BALS, &c.

Académie de Musique
de Sidwell.
Pour la semaine du Mardi Gras, commençant Dimanche, 27 février.—Matinée, Mercredi et Samedi.
OPÉRA BOUFFE et MENESTRELS, de
KELLEY & LEON,
ESQUISSES ETHIOPIENNES ET PIÈCES COMIQUES.
Le spectacle se terminera par
La Grande Duchesse,
—OU—
CHING CHOW HI,
opéra-bouffe d'Offenbach.
DIMANCHE, 5 mars—DAVID CROCKETT COMBINATION, de FRANK MAYO. 27 fév.

Théâtre St.-Charles.
SEMAINE DU CARNAVAL.
Dernière semaine de l'engagement de
Mr EDWIN ADAMS,
Voir les petites affiches.
Dimanche, 27 février.—Bénéfice offert au capitaine PAUL BOYTON. Mardi, soir, Gérard lui paré et masqué.—Vendredi, bénéfice d'adieu de Mr ADAMS.—Samedi, dernière matinée de Mr Adams—Lundi, 6 mars, les sœurs Wallace. 26fév—5j

GYMNASE DES DAMES.
Institut calisthénique et orthodonique,
Sous la direction immédiate de
MR ET MME HARRY HAMMERSLEY.
CET établissement, qui est des plus recherchés, est ouvert au No 207 de la rue du Canal. Prix pour la session, $15, dont la moitié d'avance. Escompte libéral pour les membres d'une même famille. Exercices les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS, de 10 à 1 heure et de 3 à 5; les MERCREDIS et les SAMEDIS SOIR, de 7 à 9 heures.
Le gymnase des messieurs—à No 103 de la rue St-Charles—est ouvert du point du jour à 9 heures et demie du soir. 24oct—1an

Un grand bal paré et masqué,
DE POMPIERS,
SERA DONNÉ PAR
L'Orleans Steam Fire Co. No. 21,
AU GRUNEWALD HALL,
Le SAMEDI, 18 mars 1876.
ON peut avoir des invitations pour dames en s'adressant à la maison de pompe, coin des rues St-Pierre et Claiborne. Des propositions cachetées pour la location de la brèverie, du restaurant, du vestiaire, &c., &c., seront reçues, à la maison de pompe, jusqu'au mardi soir, 7 mars.
22,30janv—6,13,20,27fév—5,12,16,17,18mars.

Jardin de Wenger
11 et 13. RUE BOURBON 11 et 13
H. WENGER, propriétaire.
C'EST le plus vaste salle de la ville. On y trouve les meilleurs journaux Européens et américains. DEUX BELLES CHAMBRES pour familles, ayant une entrée séparée. Les meilleurs vins et liqueurs. Restaurant de première classe à les prix modérés.
La célèbre BIÈRE MILWAUKEE (LAGER BEER) à cinq sous le verre. 18jan—1an

ADOLPH MARKS. GUSTAVE MARKS. L. B. CAIN
MARKS BROS & CO.,
IMPORTATEURS
—DE—
MARCHANDISES SÈCHES
ETRANGÈRES,
VINS, LIQUEURS, GROCERIES,
&C., &C., &C.
Au No. 41 de la rue des Magasins,
(Au premier.)
Ont reçu par les dernières arrivages de Bordeaux, de Marseille et d'autres ports étrangers et offrent, aux plus bas prix du marché, — en Douane et en dehors de la Douane, — les marchandises suivantes:
500 caisses Sardines à l'huile,
200 boîtes Absynthe "E. Pernot",
250 boîtes Vinaigre "J. Cossat,"
100 barils do do
120 boîtes Vinaigre "Jonhson Fils,"
338 1/8 pipes Cognac, O. Dupuy & Co., Martell & Co., J. Robin & Co.
150 caisses Cognac, O. Dupuy & Co., Gautier Père, J. Hennessey & Co., J. Robin & Co.
100 paniers Champagne, Carte Blanche et Noire, T. Roederer & Co.
160 caisses do do J. Mumm & Co.
200 boîtes Kirsch, Dubled Père et Fils,
40 do Peppermint,
300 do Vermicelli,
250 do Macaroni,
500 do Vermouth, Noilly Prats & Co.
300 do do Meckelembourg,
10 caisses Sauciasons de Lyon,
400 paniers Huile Douce, grandes et demi bouteilles, J. Plagnol,
500 paniers do do Poissel, s.
200 caisses do Salade do
60 barriques Burgundy Port,
50 barils Vin de Malaga,
60 paniers Montevideo à vins,
60 colis Paille à bouteilles,
240 barriques Vin Rouge, St-Emilion,
240 do do Margaux, Medoc,
200 1/2 do Vin Blanc Graves,
100 caisses Fruits assortis, au jus et à l'eau-de-vie,
120 boîtes do Capres,
500 caisses Vin Rouge, Grand Vin Medoc,
500 do do Domaine du Pou,
500 do do Domaine de la Tour,
250 do do St-Julien, 1865,
100 do Vin Blanc, Graves,
15 boucauts Prunes Sèches,
100 boîtes Olives,
50 do Anchois désossés,
50 do Moutarde,
60,000 Bouchons assortis,
50,000 Capsules pour bouteilles,
30 caisses Pruneaux en bocaux de grosseurs assorties,
30 boîtes Vins d'Italie du Vésuve, Lacrima Christi, Falerne, rouge et blanc, Capri, rouge et blanc, Malvasia, Greco, Muscato, Marsala,
150 boîtes Macaroni d'Italie, Jus de Cerises,
300 caisses Liqueurs françaises assorties, de E. Lafaurie Fils, comprenant Curaçao, Marasquino, Cacao, Vanille, Pousse Café, Chartreuse, &c., &c.
Seule agents pour la Louisiane, Texas et le Mexique.
250 caisses Cognac, Jules Bellote & Co
100 do do Cloche, 1838 do
20 do do en carafons do
300 do do cheval noir, do
50 1/8 pipes Cognac 1789 do
Nous avons en magasin et recevons, par chaque arrivage d'Europe, un grand stock de Marchandises Sèches étrangères, choisies et de saison, des "Notions" et des articles de fantaisie de toute espèce, pour le commerce de la ville et celui de la campagne.
Nous avons aussi — en Douane — un choix de toute espèce de Marchandises sèches étrangères et d'articles de fantaisie qui conviendraient aux marchés du Mexique et des Antilles.
Nous les vendrons à bon marché et à des conditions raisonnables.
MARKS BROS. & CO.,
Au No 41 de la rue des Magasins.
23 Jan—1m Au premier.

CARBONICO-PHOSPHATED COD LIVER OIL
U. S. PATENT No 152,746
L'ACIDE CARBONIQUE
dissout le phosphate de chaux, conserve à l'huile sa PURETÉ et sa FRAICHEUR et la rend plus AGREABLE et plus DIGESTIBLE.
C'est la SEULE huile phosphatée qui, à cause de sa supériorité, soit protégée par un brevet d'invention. Les AUTRES ne sont que de SIMPLES MIXTURES rancissant facilement.
A vendre par tous les droguistes.
Renseignements et ordres à A. JAS. Droguiste 103 Chartres, N. O.
Toute imitation du nom et du produit sera poursuivie. 1Jan—3m

AVIS IMPORTANT
Aux Marchands et aux hommes d'affaires.
Si vous vous proposez de transporter ailleurs vos bureaux,
Si vous vous proposez de changer votre raison sociale,
Si vous voulez que vos ordres soient remplis promptement,
Si vous voulez un travail propre et bien fait,
Si vous tenez au bon marché,
PRINTING OFFICE EUREKA 82 NATCHEZ STREET.
J'ai un assortiment complet de caractères neufs et de presses de tout genre. Etant imprimeur de profession et remplissant vos ordres depuis douze ans, je sais que vous serez parfaitement satisfaits.
A. M. MILLER,
27Jan—3m

Spécialité pour le Louage
DE services de table pour repas, bals, noces, soirées, etc., etc., pour 500 couverts, tel que vaisselle, verres, nappes, serviettes et autres. Service complet en porcelaine et en faïence. Couverts en ébonite. Le tout à prix exceptionnellement réduit qui défient toute concurrence.
Chez C. ROUYER,
4Jan—3m DMaJ Encl. Tuslouse et Chartres.

Mme Vve FERARI,
ACCOUCHEUSE,
Reçue par la Faculté de Paris,
INFORME les Dames qu'elle continue à donner ses soins à la pratique des accouchements et traitements des maladies.—Consultations tous les jours, à midi, en son domicile, rue d'Orléans 103.
On prend des pensionnaires à prix modérés,
22 fév—1m D M

DIVERS.

LE MEILLEUR DES ENGRAIS DU SUD.
ENGRAIS DE STERN
SUPER PHOSPHATE D'OS ET OS PURS PULVERISÉS.
—o—
En offrant aux planteurs ces engrais bien connus et que fabrique le STERN'S FERTILIZER AND CHEMICAL MANUFACTURING COMPANY, manufacturier d'engrais et de produits chimiques de Stern) nous sollicitons respectueusement votre patronage.
Le SUPER PHOSPHATE D'OS ET LES OS PURS MOULUS, dont la fabrication repose sur des principes scientifiques et qui sont précieux pour l'agriculture, sont supérieurs, sous le rapport de l'économie et de l'efficacité, à toute les agents qui servent à enrichir le sol. Nous référons les acheteurs aux nombreux consommateurs du Sud; ils en ont fait l'essai et les ont reconnu, à l'unanimité, comme les meilleurs engrais de l'époque.
Notre grande expérience et les facilités que nous avons nous donnent d'incontestables avantages sur tous les concurrents.
Le Dr Joseph Albrecht, dont la réputation de chimiste est bien établie, dirige la fabrication; il ne néglige rien pour faire un super Phosphate qui rend au sol la nourriture minérale que la culture lui enlève.
C'est le premier des engrais pour la production du coton, du sucre et des céréales. Nous déclarons seulement qu'en l'essaie puis qu'on le compare avec les nombreuses imitations inutiles qui se débitent ailleurs sous les noms d'engrais, de guanos, etc.
Voici nos prix sur la base du comptant ou de billets acceptés en vile à satisfaction:
Super Phosphate d'os par tonneau de 2000 livres.....$65
Os purs moulus fins, par tonneau de 2000 livres.....$45
Dans des sacs de 200 livres, net.
Nous faisons un escompte de dix pour cent aux personnes qui en achètent de grandes quantités au prix ci-dessus.
Nos facilités pour la fabrication du
NOIR ANIMAL,
DES ACIDES SULFURIQUE, NITRIQUE ET MURIATIQUE SONT INCOMPARABLES.
Nous le signalons à l'attention des acheteurs.
La FABRIQUE est dans la rue des Français, près le Canal Marigny.
L'ENTREPOT est dans la rue des Champs Elysées, près de la gare du chemin de fer de Pontchartrain.
Pour plus de détails, s'adresser à nos bureaux.
No 14 de la rue de l'Union.
—ET—
Marchands Commissionnaires
—DE—
MARCHANDISES SÈCHES
ETRANGÈRES,
VINS, LIQUEURS, GROCERIES,
&C., &C., &C.
Au No. 41 de la rue des Magasins,
(Au premier.)
Ont reçu par les dernières arrivages de Bordeaux, de Marseille et d'autres ports étrangers et offrent, aux plus bas prix du marché, — en Douane et en dehors de la Douane, — les marchandises suivantes:
500 caisses Sardines à l'huile,
200 boîtes Absynthe "E. Pernot",
250 boîtes Vinaigre "J. Cossat,"
100 barils do do
120 boîtes Vinaigre "Jonhson Fils,"
338 1/8 pipes Cognac, O. Dupuy & Co., Martell & Co., J. Robin & Co.
150 caisses Cognac, O. Dupuy & Co., Gautier Père, J. Hennessey & Co., J. Robin & Co.
100 paniers Champagne, Carte Blanche et Noire, T. Roederer & Co.
160 caisses do do J. Mumm & Co.
200 boîtes Kirsch, Dubled Père et Fils,
40 do Peppermint,
300 do Vermicelli,
250 do Macaroni,
500 do Vermouth, Noilly Prats & Co.
300 do do Meckelembourg,
10 caisses Sauciasons de Lyon,
400 paniers Huile Douce, grandes et demi bouteilles, J. Plagnol,
500 paniers do do Poissel, s.
200 caisses do Salade do
60 barriques Burgundy Port,
50 barils Vin de Malaga,
60 paniers Montevideo à vins,
60 colis Paille à bouteilles,
240 barriques Vin Rouge, St-Emilion,
240 do do Margaux, Medoc,
200 1/2 do Vin Blanc Graves,
100 caisses Fruits assortis, au jus et à l'eau-de-vie,
120 boîtes do Capres,
500 caisses Vin Rouge, Grand Vin Medoc,
500 do do Domaine du Pou,
500 do do Domaine de la Tour,
250 do do St-Julien, 1865,
100 do Vin Blanc, Graves,
15 boucauts Prunes Sèches,
100 boîtes Olives,
50 do Anchois désossés,
50 do Moutarde,
60,000 Bouchons assortis,
50,000 Capsules pour bouteilles,
30 caisses Pruneaux en bocaux de grosseurs assorties,
30 boîtes Vins d'Italie du Vésuve, Lacrima Christi, Falerne, rouge et blanc, Capri, rouge et blanc, Malvasia, Greco, Muscato, Marsala,
150 boîtes Macaroni d'Italie, Jus de Cerises,
300 caisses Liqueurs françaises assorties, de E. Lafaurie Fils, comprenant Curaçao, Marasquino, Cacao, Vanille, Pousse Café, Chartreuse, &c., &c.
Seule agents pour la Louisiane, Texas et le Mexique.
Nous avons en magasin et recevons, par chaque arrivage d'Europe, un grand stock de Marchandises Sèches étrangères, choisies et de saison, des "Notions" et des articles de fantaisie de toute espèce, pour le commerce de la ville et celui de la campagne.
Nous avons aussi — en Douane — un choix de toute espèce de Marchandises sèches étrangères et d'articles de fantaisie qui conviendraient aux marchés du Mexique et des Antilles.
Nous les vendrons à bon marché et à des conditions raisonnables.
MARKS BROS. & CO.,
Au No 41 de la rue des Magasins.
23 Jan—1m Au premier.

ENGRAIS DE VILLE,
FABRIQUE PAR LE
CHEMICAL
—AND—
BLOOD FERTILIZING WORKS.
Bureaux No 37 de la rue Peters, entre les rues Bienville et Dunaine
ENGRAIS No 1
POUR LA CANNE A SUCRE,
ENGRAIS No 2,
POUR LE COTON;
ENGRAIS POUR
Les Orangers et les autres arbres fruitiers.
Pour la Canne à Sucre.....$20,00
" le Coton.....45,00
" les Orangers et les autres arbres fruitiers.....60,00
Super Phosphate pûr.....65,00
Os pulvérisés, pûrs.....45,00
Tonneau, ou sacs de 200 livres.
—
Produits Chimiques constamment en magasin.
NITRATE DE POTASSE,
SOUDE,
MURIATE DE POTASSE,
PLATRE,
ACIDE SULFURIQUE,
SULFATE D'AMMONIAQUE.
La compagnie compose des engrais, sur commande, pour toutes les récoltes. Cette branche est une spécialité.
BUREAUX,
No. 37 de la rue North Peters,
Entre les rues Dunaine et Bienville
6 fév—

PIANOS, ORGANS & MUSIC
174 CANAL ST.
OPPOSITE CHRIST CHURCH.
BLACKMAR & FINNEY

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLÉANS.
11 Rue Saint Louis, de 11 heures à heures.
Toute pièce destinée à recevoir la signature du Consul doit être déposée 24 heures d'avance.
Les droits de chancellerie sont payables (en récépissés) au moment où l'on dépose les pièces.
Conformément à l'Art. 35 de la Loi du 27 juillet 1872, sur le Recrutement de l'Armée, le Consul invite les Français âgés de 20 à 40 ans, à se faire inscrire au Consulat. Ceux qui ne le font pas sont considérés comme insoumis, et passibles de peines sévères, ainsi que leurs complices, (parents, tuteurs, patrons, etc.)
Les Français résidant pays en Louisiane, peuvent se faire inscrire dans les Agences Consulaires près desquelles ils demeurent.
Il invite aussi les familles ou les amis des Français qui viendront à décéder dans l'arrondissement consulaire de la Nouvelle-Orléans, Louisiane, Mississippi, Floride, Arkansas, Alabama, Missouri et Texas, à donner avis du décès au Consulat.
Des informations sont demandées sur les personnes suivantes:
ADNOT, (Jules)—ALHINE, (Pierre) AURIER, (François)—BLANION, (Bertrand)—BIDIONDO, (Germain)—CAPUS, (Henri)—COUMP, (Jean Marie)—DAZET, (Philippe)—DESMONTS, (Antoine)—GAVOUX, (Victor)—HUET—JAMET, (Jean)—JARLAN, (Simon)—LAGNIER, (Charles)—MASSET, (Jules)—MELIS—MENNISIER, (Elphège Lenuyer)—MILLER—MIMALLAT, (Joseph)—OTSEET, (Bernard)—PASSETTE, (Antoine)—PIETRI, (Antoine)—POUADE, (Henri)—REID, (Christian)—REYDET, (Alexis)—RIVIERE, (Charles)—ROCHELLE, (Jean-Marie Victor-Ange)—SARRAT, (Mme Vve)—SELLTZ, (Joseph)—
Ce 12 Janvier 1876.
Le Consul gérant,
VICOMTE PAUL D'ABZAC